

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 25 juin 2024, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 19 juin 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIE-REZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEL-BECQUE Benoît, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMETZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKO-WIAK Corinne, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOULART Annie, BRAEM Christel, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine, DELEPINE Michèle, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry (jusqu'à la question 23), DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, FLAHAUT Karine, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FRAPPE Thierry, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique, WILLEMANT Isabelle*



### **PROCURATIONS :**

*BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, SOUILLIART Virginie donne procuration à DUBY Sophie, DUPONT Jean-Michel donne procuration à LAVERSIN Corinne, BARRÉ Bertrand donne procuration à BERTOUX Maryse, BOMMART Émilie donne procuration à BERROYER Lysiane, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DERUELLE Karine donne procuration à PÉDRINI Léo, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FACON Dorothée donne procuration à DEROUBAIX Hervé, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HEUGUE Éric donne procuration à THELLIER David, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, NOREL Francis donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, OPIGEZ Dorothée donne procuration à PHILIPPE Danièle, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PREVOST Denis donne procuration à SGARD Alain, SWITALSKI Jacques donne procuration à ANTKOWIAK Corinne, TASSEZ Thierry donne procuration à BRAEM Christel*

### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELHAYE Nicole, DOMART Sylvie, ELAZOUZI Hakim, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, HERBAUT Emmanuel, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARCEL-LAK Serge, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, RUS Ludivine, SAINT-ANDRÉ Stéphane, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, WALLET Frédéric*

*Madame PRUD'HOMME Sandrine est élue Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**25 juin 2024**

**AMENAGEMENT RURAL**

**PROGRAMME EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT RURAL - LEADER 2024-2027**  
**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CABBALR AU SEIN DU GROUPE**  
**D'ACTION LOCAL DE LA LYS ET DE L'ARTOIS**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Par délibération n° 2023/BC016 du 11 avril 2023, le Bureau communautaire approuvait le dépôt de la candidature commune de la Communauté d'Agglomération et de la CCFL au programme européen de développement rural LEADER 2023-2027 au titre du GAL de la Lys et de l'Artois.

Cette candidature ayant reçu l'avis favorable de la commission permanente du Conseil Régional du 30 novembre 2023, il convient dorénavant de renouveler le Comité de Programmation du GAL de la Lys et de l'Artois.

Cet organe constitue l'instance de pilotage du programme LEADER garante du respect de la stratégie de développement local et de l'application des critères d'éligibilité correspondants auprès des porteurs de projets.

Il est prévu que ce Comité de programmation soit composé de 30 membres répartis équitablement entre collèges public et privé.

Le collège public sera donc composé de 15 membres titulaires et suppléants selon la répartition suivante :

- 4 représentants de la Communauté d'Agglomération
- 3 représentants de la CCFL
- 6 représentants de communes de la Communauté d'Agglomération
- 2 représentants de communes de la CCFL

Il convient de désigner les représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Comité de programmation de la Lys et de l'Artois.

En application de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut décider au préalable et à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour ces désignations.



Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transports et Urbanisme » du 10 juin 2024, il est proposé d'enregistrer les candidatures suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Didier DEPAEUW	Jérôme DEMULIER
Bernard DELELIS	Hervé DEROUBAIX
Carole DUBOIS	Marie-Claude DUHAMEL
Lelio PEDRINI	Pierre SELIN

L'Assemblée est invitée à procéder aux opérations de vote. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,  
Le Conseil communautaire,  
A la majorité absolue,

**ENREGISTRE** les candidatures de Monsieur Didier DEPAEUW, Monsieur Bernard DELELIS, Madame Carole DUBOIS et Monsieur Lelio PEDRINI en tant que membres titulaires et Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Hervé DEROUBAIX, Madame Marie-Claude DUHAMEL et Monsieur Pierre SELIN en tant que membres suppléants.

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

**DESIGNE** Monsieur Didier DEPAEUW, Monsieur Bernard DELELIS, Madame Carole DUBOIS et Monsieur Lelio PEDRINI en tant que membres titulaires et Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Hervé DEROUBAIX, Madame Marie-Claude DUHAMEL et Monsieur Pierre SELIN en tant que membres suppléants pour représenter la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane au sein du Comité de programmation de la Lys et de l'Artois.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le :

**27 JUIN 2024**

Et de la publication le : **28 JUIN 2024**  
Par délégation du Président,

Conseiller délégué,



**DEPAEUW Didier**



**DEPAEUW Didier**